

## Front social / Grève Maurel & Prom Reprise du travail dès aujourd'hui

A.O

Libreville/Gabon

*Au terme de deux jours de négociations et des débats vifs autour du ministre du Travail, Eloi Nzondo, et au regard des concessions faites par l'entreprise, l'Onep a décidé, hier, de la levée de son mouvement de grève. La reprise du travail est fixée à ce jour.*

PENDANT deux jours d'affilée, des réunions pour dénouer la crise au sein de l'entreprise Maurel & Prom, entre la direction générale et l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), se sont tenues autour du ministre du



Photo : DR



Photo : DR

Eloi Nzondo, ministre du Travail (c) et sa déléguée Françoise Assengone Obame (d) pendant les négociations. Photo de droite : Le DG de Maurel & Prom, Christophe Blanc (d), avec, à ses côtés, son conseiller juridique, Mme Edna Marina Mounangue.

postes de travail respectifs avec, à la clé, le paiement des salaires et primes correspondant à la période de suspension et notification individuelle adressée à

rection générale de prendre toute la mesure des problèmes posés, et proposer des solutions idoines en vue d'une sortie rapide de crise.

A noter que la médiation du ministre Nzondo s'inscrivait en droite ligne du respect du programme de société "l'Égalité des chances" du président de la

République, Ali Bongo Ondimba, qui fait du dialogue social permanent, le leitmotiv de sa politique d'emploi. «La création d'emplois ne

peut être stimulée que par nos PME, nos champions nationaux du secteur privé et nos jeunes entrepreneurs», a conclu le membre du gouvernement.

sisté de sa déléguée Française Assengone Obame. Après des débats vifs, et au regard des concessions faites par Maurel & Prom, l'Onep a décidé de la levée de son mouvement de grève. La reprise du travail est donc annoncée pour aujourd'hui.

A cette rencontre, Maurel & Prom était conduit par son directeur général, Christophe Blanc, accompagné, entre autres, de Norbert Mouyabi, directeur des Ressources humaines, Mme Edna Marina Mounangue, conseiller juridique. A la tête de la délégation de l'Onep, c'est son secrétaire général adjoint Sylvain Mayabi Binet. Était également présent le délégué des cadres de l'entreprise Amalet Lezin.

Pour rappel, à la suite des incidents survenus sur le site d'Onal, le ministre du Pétrole Dieudonné Ngoubou, avait mis en garde les grévistes contre toute atteinte à l'intégrité physique des infrastructures et des personnels ayant décidé de ne pas suivre le mouvement de grève. Par ricochet, l'Onep décidait de durcir son mouvement en l'étendant à tous les secteurs depuis le 17 octobre 2016.

La rencontre autour des ministres du Travail avait donc pour but de renouer le fil du dialogue rompu entre les différentes parties après le supposé licenciement de onze agents, selon l'Onep que Maurel & Prom avait démenti formellement dans un communiqué depuis son siège de Paris.

**CONCESSIONS RÉCIPROQUES** \* Du procès-verbal d'étape adopté, hier, par les parties en conflit, il ressort ce qui suit : annulation de la procédure de sanction engagée par la direction générale de Maurel & Prom contre les onze salariés sortis du site d'Onal, le 23 septembre 2016 et leur réintégration à leurs

mesures par la direction générale, afin de contribuer au maintien de la paix sociale au sein de l'entreprise.

Après des échanges contradictoires, les deux parties ont fait des concessions réciproques. En définitive, il a été décidé que la procédure aille à son terme et qu'aucun licenciement, ni perte de salaire ne soit retenus à l'encontre des onze travailleurs, sauf pour la période de grève.

Par ailleurs, l'entreprise doit octroyer un bonus de performance (production et LTI) à l'ensemble des employés de l'année 2016, à hauteur de 1 500 000 FCFA par employé, compte tenu de l'excellent résultat marqué par le dépassement des niveaux d'objectifs fixés.

De même, les parties conviennent, à titre exceptionnel, de fixer le bonus de performance à un montant uniforme de 500 000 Fcfa par employé. Un montant de 350 000 francs ayant déjà été payé en octobre 2016, le reliquat de 150 000 FCFA sera versé en avril 2017, dans l'attente du bilan annuel de l'entreprise.

Concernant les autres points du cahier de revendications, le ministre Nzondo a instruit l'Inspecteur spécial, en charge du dossier, de poursuivre les négociations avec les parties à Port-Gentil à partir du mercredi 2 novembre 2016. Les parties conviennent qu'aucun travailleur, ni l'Onep, ni Maurel & Prom ne doivent subir des représailles ou des poursuites judiciaires du fait de cette grève.

Au regard de ces acquis, l'Onep a décidé de la levée de son mouvement de grève. Le ministre du Travail a promis de veiller personnellement à l'aboutissement rapide de ce dossier. Il a prôné une détente sociale de la part des syndicalistes de l'Onep, afin de permettre à la di-